

## PROCES-VERBAL COMITE DIRECTEUR

Samedi 06 Avril 2024 – 09H30

### LE BIGNON

<b>PRÉSENTS</b>	BAILLY Jean Pierre – BAILLY Laurence – BARBAUD Pascal – COCAUD Armel – DUPONT Jean Michel – GABORIEAU Cécile – GIBON Eric – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LEROUX RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – LIBEAUT Isabelle – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – PASCO Sandrine – PERRAUD GAUTIER Clément – PORTAL Karine – SONOR Jacques – SORIN Lénaïc – SORIN Nicolas – SURGET Céline – TRIBOTE PAUGAM Françoise
<b>EXCUSES</b>	AILLERIE Christophe – COLENO David – CONCILLE Christophe – DENIS Luc – FOURNIER Bernard – GAILLON Armelle – HUARD François – MOREAU Stéphanie – MOULIN David – PELE LE QUILLIEC Cynthia – ROUSSET Véronique – TROUILLET Steven
<b>INVITES</b>	BOUDEAU Dominique – LIGONNIERE Antoine – NICOLAS Philippe – PHILIPPE Jacques – SARRAZIN Brice
<b>INVITES EXCUSES</b>	CHAUVIN Tristan – FAUCHARD Agnès – JOUNIER Franck – MECKES Charles – OLIVIER Yannick – R'KIOUAK Mehdi – ROUSSELOT Jacky

### ACTUALITÉ LIGUE

Jean-Michel DUPONT fait un tour d'horizon des évènements / réunions du mois dernier :

- 11 mars 2024 : signatures des entreprises pour les travaux de la ligue. Jean-Michel DUPONT signale que le 11 avril se tiendra la réunion de chantier pour le commencement des travaux.
- 16 et 17 mars 2024 : TOP 8 à Trélazé.
- 18 mars 2024 : Visio avec les Clubs pour le championnat U13 régional.
- 20 mars 2024 : Finale challenge benjamins et réunion des Présidents de Ligue à la Direction Régionale Académique, Jeunesse et Sports (DRAJES) : Sandrine PASCO a participé à ces évènements et en fait un résumé en séance. Cette réunion avait pour objectif de faire un point sur les dispositifs de l'Etat. Jean-Michel DUPONT présente en séance le dispositif ANS Emploi 2024.
- 21 mars 2024 : Rdv Intersport avec PEAK et SPALDING pour choix du futur équipementier.
- 22 mars 2024 : Invitation Conseil Régional à FRANCE / IRLANDE Rugby féminin Au Mans avec une table ronde sur la place des femmes dans le sport.
- 25 mars 2024 : Jean-Michel DUPONT a participé à la réunion du Comité 53, il souligne que le comité a plein de projets.
- 27 mars 2024 : Réunion au Mans avec le Mans Sarthe Basket, Le SCM Le Mans et le Comité 72 sur la Collaboration avec la Ligue et son pôle. Suite à cette réunion, et aux échanges, le Directeur Technique National a écrit au club.
- 28 mars 2024 : Visioconférence plénière Commission Régionale des Officiels (CRO) / Commissions Départementales des Officiels (CDO).

- 30 et 31 mars 2024 : Clinic Entraîneur au Mondial Cholet Basket et Tournoi International Minimes de SAUMUR.
- 2 avril 2024 : Livraison du véhicule Kangoo (4 véhicules à la ligue désormais : Rifter, Clio, Swift et Kangoo)
- 3 avril 2024 : Visioconférence Présidents des Ligues sur le Learning Management System de la FFBB (un Learning management system ou Learning support system est un logiciel qui accompagne et gère un processus d'apprentissage ou un parcours pédagogique).

Jean-Michel DUPONT informe que les 5 Comités Départementaux et la Ligue ont donné un avis favorable au changement des catégories U17M et U20M en U18M et U21M dès la saison prochaine.

Concernant les ressources humaines, le Président informe que l'offre de mission pour un alternant(e) graphisme et un alternant(e) juridique est diffusée. Le recrutement du coordinateur BPJEPS de la session de Sablé-sur-Sarthe va être prochainement lancé. Le contrat de Cédric GUERY va être prolongé car il sera nommé coordonnateur de la session BPJEPS de La Roche sur Yon.

## DECISIONS

- Statut régional du technicien 2024/2025

Jean-Michel DUPONT rappelle que le projet de statut a été transmis à tous les membres du Comité Directeur en amont de la réunion. Il demande aux élus si certains ont besoin d'éclaircissement.

Céline GABORIEAU demande pourquoi cette phrase a été modifiée : « Tout Groupement Sportif ne respectant pas le statut **pourra** se **verra voir** appliquer les pénalités financières suivantes ».

Bernard FOURNIER (joint par téléphone), nous indique que ce choix a été fait pour ne pas automatiser la sanction.

**Le Comité Directeur, à l'unanimité, décide de revenir à la rédaction initiale de cette phrase en écrivant : « Tout Groupement Sportif ne respectant pas le statut se verra appliquer les pénalités financières suivantes ».**

Fabien MORINIERE demande pourquoi nous augmentons le montant des pénalités

Jean-Pierre BAILLY lui répond que la pénalité était moins onéreuse que l'inscription d'un entraîneur en formation.

Fabien MORINIERE propose plutôt d'imputer des pénalités sportives.

**Le Comité Directeur, à l'unanimité, valide le statut régional du technicien 2024/2025.**

- Formation micro-basket

Jean-Michel DUPONT propose la gratuité de la formation pour un bénévole qui s'inscrit avec un salarié de club. (Binôme).

Il justifie cette proposition car la plupart des personnes formées sont des salariés, et qu'en cas de changement de club, celui-ci ne peut plus être labellisé. Il y a donc nécessité pour nous d'accompagner les bénévoles de clubs à se former pour conserver leur label et la compétence en interne.

**Le Comité Directeur, à l'unanimité, valide cette proposition.**

## TOUR DES POLES

### ***Pôle Administratif – Maxime LEROUX RONDINEAU***

---

Maxime LEROUX RONDINEAU rappelle que notre Assemblée Générale se tiendra le 22 juin 2024 au Casino de Pornic.

Il informe les élus de la Ligue que la société VOTEBOX est retenue pour la gestion des votes et des émargements par voie électronique.

Maxime LEROUX RONDINEAU rappelle que dans le cadre des opérations électorales pour l'élection du Comité Directeur et les élections des délégués fédéraux pour l'Assemblée Générale de la Fédération, nous devons constituer une Commission électorale chargée de la vérification des candidatures.

Il est rappelé que les dispositions de l'article 10.2 du règlement intérieur stipulent : « *La liste des candidatures recevables est arrêtée par la commission électorale nommée par le Comité Directeur, composée de licenciés non-candidats à l'élection et par des personnes n'ayant aucun lien contractuel avec la Ligue* ».

La composition proposée est la suivante :

- Bernard FOURNIER
- Maxime LEROUX-RONDINEAU
- Yves LOIRAT

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la composition de la Commission électorale.**

- **Commission Régionale de Discipline**

Bernard MICHON nous indique que la Commission se réunit actuellement toutes les semaines (la séance du 10 avril sera la 16e de la saison consacrée à l'examen de dossiers). A la fin du mois de mars, un peu plus de 110 dossiers ouverts (contre 215 pour l'ensemble de la saison dernière 2022-2023). Il indique que nous connaissons :

- une hausse des dossiers dits "classiques" ;
- une baisse très nette des dossiers pour des cumuls de 3 FT et/ou FDSR.

Sur les dossiers de cumuls de 3 FT et/ou FDSR, à la fin du mois de mars : 48 dossiers, contre 97 à la même époque l'an passé et 132 sur l'ensemble de la saison 2022-2023. Parmi les facteurs explicatifs :

- Mise en place de la distinction entre G1 et G2 ;
- Augmentation très significative des amendes et des frais de procédures pour les cumuls de FT ;
- De plus en plus de clubs refacturent les coûts aux licenciés sanctionnés.

Sur les liens avec la Fédération :

- La dernière réunion CFD-CRD date du 29 janvier, celle du 26 février a été annulée.
- Sur le dispositif lié aux cumuls de 3 FT et/ou FDSR, nécessité d'une évaluation objective des nouveautés de la saison.

Cécile GABORIEAU signale que nous rencontrons quelques difficultés avec FBI pour la gestion du cumul des fautes techniques, nous ne recevons plus certaines alertes.

Karine PORTAL se demande si département par département, il faut faire remonter le nombre de « punis » qui ont pu être désignés.

Bernard MICHON pense que cela est nécessaire.

Jacques SONOR pense que la baisse des fautes techniques vient des championnats en poules de 6, qui génèrent un enjeu moindre en poule Haute.

- **Chargé de Mission Equipements**

Armel COCAUD fait un point sur sa mission :

- Bilan des salles classées et non classées par département
- Rappel sur les mises à jour des documents obligatoires
- Procédure à mettre en place pour la saison prochaine concernant les réserves portées sur le matériel et sans retours des clubs concernés.

A cet effet, Armel COCAUD fait part des difficultés qu'il rencontre, notamment avec les non-réponses de certains clubs.

- Mise à jour des salles qui accueilleront des finales régionales.

### **Pôle Trésorerie – Aline LEVALLOIS**

---

Aline LEVALLOIS évoque les points suivants :

- Rappel sur les feuilles de présence :
  - Possibilité de demander le remboursement selon le tarif de la Ligue soit (0,40€/km).
    - Obligation d'indiquer votre kilométrage à compter de votre lieu de départ jusqu'au lieu de la réunion
    - Joindre les justificatifs dans les plus brefs délais
    - La ligue fait confiance au kilométrage indiqué

OU

- Possibilité d'abandonner vos frais kilométriques, le calcul se base sur la puissance fiscale de votre véhicule
  - Il faut obligatoirement mentionner « DON » sur la feuille de présence.
  - La Ligue fait les calculs en fonction de la copie de votre carte grise qui doit être à jour
- Si vous ne mentionnez rien, aucun remboursement ne sera effectué, vous pouvez mentionner « pas de remboursement » si vous le souhaitez.

Sandrine PASCO demande un éclaircissement sur les cas où plusieurs réunions se suivent, sur quelle fiche de présence doivent être indiqués les déplacements.

- Comparaison du parc automobile avec le CIC : propositions intéressantes par rapport à la MACIF, mais pas de possibilité de changement avant la fin de l'échéance du contrat soit avril 2025. Force de proposition supplémentaire pour le renouvellement des conventions de partenariat et mécénat qui se terminent en fin de saison
- Projection de la trésorerie avec les travaux, remplacement du mobilier et la construction du gymnase.

Cécile GABORIEAU demande quelle proportion de la trésorerie sera investie. Jean-Michel DUPONT lui répond que tout dépendra des subventions obtenues. L'objectif est de maintenir un prêt bancaire à hauteur de 500 000 euros maximum.

- **Tarif des licences – saison 2024/2025**

Aline LEVALLOIS rappelle que nous avons déjà évoqué ce sujet en décembre, les tarifs suivants sont proposés :

TARIFS LICENCE								
SAISON 2023-2024				PROPOSITION SAISON 2024-2025				
Catégories		Socle	Extension	Total	Socle	Extension	Total	Ecart
Dirigeants (OTM, Officiels...)		5.30	0.00	5.30	0.00	0.00	0.00	-5.30
Joueur Compétition	U1 à U11	5.30	0.00	5.30	5.50	0.00	5.50	+ 0.20
	U12 à U15	5.30	1.40	6.70	5.50	2.00	7.50	+ 0.80
	U16 à U18	5.30	5.45	10.75	5.50	6.00	11.50	+ 0.75
	U19 et plus	5.30	6.45	11.75	5.50	7.00	12.50	+ 0.75
Joueur Entreprise	U19 et plus	5.30	5.45	10.75	5.50	6.00	11.50	+ 0.75
Joueur Loisir	U19 et plus	5.30	3.10	8.40	5.50	5.00	10.50	+ 2.10

Jean-Michel DUPONT rappelle la volonté, suite à l'Assemblée Générale 2023, de ne plus prendre de part sur les licences dirigeants.

Philippe NICOLAS indique que le Comité de Maine et Loire a fait un choix identique en ne prenant plus de part sur les licences dirigeants.

Philippe NICOLAS s'étonne de la hausse sur les licences loisirs, il estime que la Ligue ne gère pas un licencié loisir et que cela va à l'encontre du développement de cette pratique.

Fabien MORINIERE estime que dans un club, il est difficile d'augmenter une licence loisir.

Jean-Michel DUPONT répond qu'il doit y avoir une solidarité des licenciés loisirs vis-à-vis des licenciés dirigeants.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les tarifs des licences pour la saison 2024/2025.**

• **Dispositions financières – saison 2024/2025**

Aline LEVALLOIS présente les modifications proposées :

INTITULES		2024-2025	2023-2024
<b>FRAIS OCCASIONNES LORS DE LA PROCEDURE :</b>			
	- Discipline (ouverture d'un dossier)	300,00 €	300,00 €
	- Discipline (3ème faute technique)	100,00 €	100,00 €
	- Compétitions (ouverture d'un dossier)	40,00 €	30,00 €
<b>SUPPRESSION PAR INTERNET DE LA NON COMMUNICATION DES RESULTATS</b>		0,00 €	
<b>TECHNIQUE (statut de l'entraîneur) :</b>			
Catégorie Seniors			
	- Entraîneur déclaré non conforme au début du championnat	300,00 €	200,00 €
	- Entraîneur déclaré non conforme à l'issue de la phase aller du championnat	600,00 €	400,00 €
	- Entraîneur déclaré non conforme à la fin du championnat	1 000,00 €	600,00 €
Catégorie Jeunes			
	- Entraîneur déclaré non conforme au début du championnat	250,00 €	100,00 €
	- Entraîneur déclaré non conforme à l'issue de la phase aller du championnat	500,00 €	200,00 €
	- Entraîneur déclaré non conforme au statut à la fin du championnat	750,00 €	300,00 €
	- Absence au Clicic	<b>3 fois le Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)</b>	<b>2 fois le Prix de l'engagement (sans la contribution formation clinic et arbitrage)</b>
<b>TARIF DIVERS</b>			
	- Hébergement & petit déjeuner	85,00 €	
	- Repas	30,00 €	

Les autres dispositions restent inchangées pour la saison prochaine.

Fabien MORINIERE n'est pas satisfait de l'augmentation des pénalités liées au statut de l'entraîneur.

Un échange sur les pénalités a lieu en séance.

Brice SARRAZIN demande si les Comités peuvent avoir un tarif de pénalité sur le cumul de fautes techniques (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) peuvent être différent des tarifs régionaux. Il lui est répondu que c'est possible.

**Le Comité Directeur approuve à 21 votes « POUR » et une abstention les dispositions financières pour la saison 2024/2025.**

**Pôle Formation – Bernard FOURNIER**

Antoine LIGONNIERE présente un état des lieux sur les formations Brevets Fédéraux et Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball.

Il précise qu'Antonin POILANE sera chargé à partir de la saison 2024-2025 de la coordination régionale des Brevets Fédéraux.

Concernant le Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball, Antoine LIGONNIERE signale que le nombre de candidats est en augmentation et qu'avec la mise en place du nouveau statut du technicien, nous pouvons nous attendre à une hausse dans les années à venir.

Pour la formation BPJEPS, il indique :

- Une grande réussite pour les Portes Ouvertes décentralisées avec près de 170 personnes qui sont passées sur les 6 temps de présentation

- ❑ Nous sommes à 82 inscriptions à un mois de la clôture. Nous travaillons sur l'organisation des sélections délocalisées, Nantes, Angers, La Roche sur Yon et Sablé sur Sarthe.
- ❑ L'habilitation a été reconduite par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) jusqu'en 2029
- ❑ Séminaire INFBB à la Fédération du 4 au 6 avril 2024
  - Bernard FOURNIER, Mehdi R'KIOUAK et Mickael BORREL ont participé à ce séminaire avec deux enjeux majeurs
    - La structuration et l'organisation du Centre de Formation des Apprentis (CFA) Fédéral
    - L'uniformisation des contenus du BPJEPS et sa digitalisation
- ❑ Nous effectuerons les entretiens pour les départs à la mobilité longue le lundi 8 avril. 3 places possibles pour 6 candidats. Nous avons le club de Norrköping (Suède) qui peut en prendre 2 et le club de l'ALBA BERLIN qui pourrait en prendre 1. Le projet pédagogique et financier est à l'étude
- ❑ Réflexion sur un cofinancement avec le budget mobilité de l'AFDAS
- ❑ Un premier séjour est prévu fin octobre/début novembre à Norrköping en Suède avec la promotion BP9 Nantes.
- ❑ Un second séjour est en préparation avec la promotion d'Angers avec un club Finlandais.

Pour la formation CPMS (Chargé de Promotion et de Marketing Sportif), les informations suivantes sont données :

- ❑ Les inscriptions et la communication vont pouvoir démarrer à la date du 2 avril, objectif une promotion de 12 apprenants.
- ❑ La formation se déroulera sur un nouveau format, un jour par semaine en présentiel (le vendredi) et 7 heures de E-learning par semaine.
- ❑ Nous avons rencontré une personne pour prendre le rôle de la coordination sous un format de prestation de 300 heures annuel.

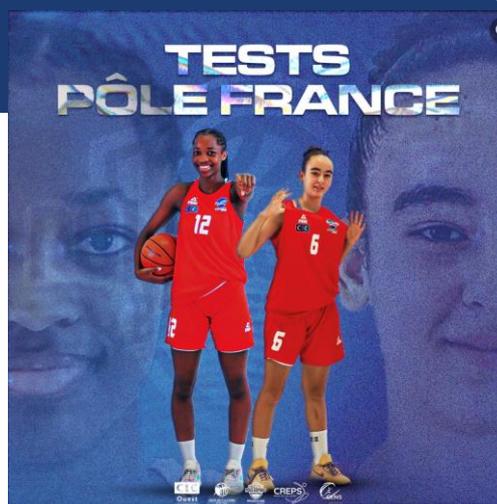
- **Commission Technique – Pôles Espoirs « André OSTRIC »**

Antoine LIGONNIERE fait un retour sur le voyage des pôles espoirs à SARAGOSSE (Espagne) Il évoque nos 2 polistes qui ont réalisé les tests d'entrée au Pôle France Yvan MAININI.

## PÔLE ESPOIRS André Ostric

### TEST ENTREE POLE FRANCE

Carla CHERRY – UFAB – 49  
Elisabeth POMMEGNE WABO – BCSP – 44



Malheureusement, aucune des deux ne sera retenue pour le pôle France

En conclusion, il rappelle que le Tournoi Inter Pôles qualificatif aura lieu du 19 au 22 Avril à CHATEAUROUX et réalise un point d'étape sur le projet de Laurann GUILLOTIN sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) nantais.

- **Commission Régionale des Officiels – Pascal BARBAUD**

Pascal BARBAUD réalise un point sur la caisse de péréquation et un atterrissage en fin de championnat.

Il indique pour la saison 2024-2025, contrairement à ce qui avait été annoncé et en raison de la co-désignation de la R3 avec les Comités Départementaux, la caisse de péréquation sera maintenue en R3 sous son format actuel.

Pascal BARBAUD après avoir analysé les données de la saison en cours, propose les forfaits de péréquation suivants pour 2024/2025 :

Nivx	Forf N+1	Nivx	Forf N+1
RMU13	1200	RM3	1700
RFU 13	1200	RF3	1700
RMU15	1300	RM2	2400
RFU15	1300	RF2	2200
RMU17	1300	PNM	2600
RFU18	1300	PNF	2400
RMU20	1300		

Karine PORTAL demande si les clubs peu désignés doivent payer le prochain appel de fonds, il lui est répondu que oui.

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le tarif des forfaits péréquations pour 2024-2025.**

Pascal BARBAUD présente une analyse du taux de fidélisation :

**Taux de fidélisation**

2022-2023	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85	LR	TOT
STAG FID 22-23	66	17	8	16	11	16	134
STAG 22-23	82	27	21	28	23	22	203
% FID 22-23	80%	63%	38%	57%	48%	73%	66%
STAG BONIF FID 22-23	16	5	3	9	4	16	53
STAG BONIF 22-23	20	12	5	15	14	22	88
% BONIF FID	80%	42%	60%	60%	29%	73%	60%

Il fait ensuite part des informations suivantes :

- Désignations
  - Désignations demi-finales et finales JR : accord des CDO
  - Proposition de couverture du niveau R3 par des arbitres PR : accord des CDO, avec désignation mixte Ligue/CDO.

Reconstitution du groupe G4, sans obligation de passer l'Examen Arbitre Régional, (EAR) obligatoire pour le niveau R2

Pas de groupe de montées à mi-saison, car potentiels départementaux éventuellement dans le groupe G4

Les stagiaires EAR officieront sur le niveau R3 et RF2

- Hiérarchie dans les désignations : application par les CDO  
Pour les Jeunes régionaux, R13 → R15 → R17/R18 → R20 (CDO 85 difficultés pour désigner à 14h les U13)  
Pour les Seniors, R3 → PR → D2 = risque logique sur les championnats seniors départementaux, d'une couverture moindre, mais cela peut être incitatif.

- Point sur les formations

En conclusion, il fait part de questions sur le cahier des charges d'engagement en championnat jeune régional où il propose d'inclure l'obligation d'associer un officiel à chaque équipe engagée, sur le choix des lieux des finales et évoque la prochaine réunion Commission fédérale officiels (C.F.O.) / Commissions régionales des officiels (C.R.O.), ainsi que la prochaine plénière de la Commission.

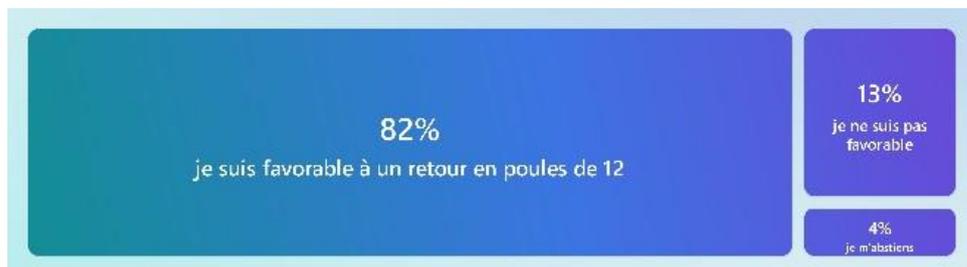
### ***Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY***

Jean-Pierre BAILLY présente le résultat du dernier sondage réalisé auprès des clubs de R3 :

A la suite du dernier bureau, la commission régionale des compétitions a de nouveau consulté les clubs engagés cette saison en division R3.

La question était : **souhaitez-vous revenir à la formule de championnat en poules de 12 ?**

- 46 clubs ont répondu sur les 60 consultés,
- soit un taux de participation de 76,7%



➤ **La commission des compétitions propose de revenir à cette formule la saison prochaine**

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le retour à des poules de 12 en seniors régionale 3.**

Pascal BARBAUD demande si des départements vont modifier leurs formules de championnats seniors également.

Philippe NICOLAS, pour le Comité 49, indique que les championnats PR et D2 vont passer en poules de 12, et les championnats inférieurs en poules de 10.

Brice SARRAZIN, pour le Comité 85, signale qu'une étude est en cours sur la PRM/PRF

Isabelle LIBEAUT, pour le Comité 72, réfléchit à réaliser un sondage auprès des clubs PRM & PRF.

Jean-Pierre BAILLY propose la répartition suivante pour les équipes U13 :

	U13M 1 <sup>ère</sup> Phase	U13F 1 <sup>ère</sup> phase
CD44	7	7
CD49	5	5
CD53	1	1
CD72	2	2
CD85	3	3

Il précise que ce chiffre est obtenu en réalisant une pondération entre le nombre d'équipes U13 en championnat régional et le nombre de licenciés U12-U13 depuis 3 saisons. Il ajoute qu'en 2<sup>ème</sup> phase, il y a également une accession par département (2 pour la Loire-Atlantique).  
**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la répartition par Comités pour le championnat U13 Régional.**

Jean-Pierre BAILLY informe les élus des sites qui accueilleront les finales 2024 :

Finales jeunes – samedi 25 mai 2024 - 3 clubs retenus

- ABC DES TROIS RIVIERES (44)
- LA CHAPELLE SAINT AUBIN (72)
- BC OYEN CECILIEN (85)

Finales seniors – dimanche 2 juin 2024

- ANDARD BRAIN (49)

Master de Ligue 3x3 – samedi 8 juin 2024 en journée

- CARQUEFOU BASKET (44)

Finales Coupe des Pays de la Loire – samedi 8 juin 2024 en soirée

- CARQUEFOU BASKET (44)

Il conclut en félicitant l'équipe U17M de CHOLET BASKET qui disputera la finale de la Coupe de France à Bercy.

- **Commission Médicale**

Jean-Michel DUPONT présente une vidéo de promotion des journées médicales de 2025 à ANGERS. Bernard LEBOT précise que celle-ci a été diffusée en clôture des dernières journées médicales à DIJON et réalise un point d'étape sur l'organisation.

### **Pôle Citoyenneté & Vivre Ensemble – Sandrine PASCO**

---

- **Gestion des incivilités**

#### **Règlement Intérieur Type**

- Le groupe de travail s'est réuni samedi 30 mars 2024 pour finaliser le document type à partir des données fournies par Marie-Sophie TERNOIS de SOLENIA.
- Travail très productif et finalisé.
- Les éléments adressés au service juridique de la FFBB ainsi qu'à Stéphanie PIOGER pour validation et/ou observations avant diffusion aux clubs par l'intermédiaire des Comités Départementaux.

## Article à intégrer dans les règlements sportifs

- Le groupe de travail s'est réuni en visioconférence le 03 avril 2024. Il a été tenu compte des observations formulées par les membres du bureau de chaque entité.
- L'article est prêt et va être adressé aux présidents des 6 instances.

- **Commission Société & Mixités**

Céline SURGET indique que la Commission s'est réunie le 14 mars 2024. Elle a finalisé l'évaluation de l'ensemble des 16 dossiers déposés sur le territoire ligérien et elle a formulé des observations auprès de la Commission citoyenne fédérale.

Liste des dossiers reçus :

PDL0044015 - ALPC MOULIN NANTES BASKET  
PDL0044068 - PAMPRES VALLETAIS  
PDL0044043 - BASKET CLUB SAINT PAUL REZE  
PDL0044148 - PAYS D'ANCENIS BASKET  
PDL0044040 - VERTOOU BASKET  
PDL0049126 - GARENNES LOIRE BASKET CLUB 49 - GLBC 49  
PDL0049083 - NEUVY EN MAUGES  
PDL0072071 - LA CHAPELLE ST AUBIN  
PDL0072020 - LE MANS J.C.M  
PDL0085140 - ROCHE VENDEE BC  
PDL0085001 - AIZENAY  
PDL0085014 - CHAIZE GIRAUD  
PDL0085126 - COMMEQUIERS SPORT BASKET BALL  
PDL0085049 - MORTAGNE SUR SEVRE  
PDL0085038 - HERBIERS VENDEE BASKET  
PDL0044189 - GOLF BASKET CLUB HERBLINOIS

Sandrine PASCO explique la manière dont les dossiers sont étudiés.

- **Basket Jeunes**

La finale régionale du Challenge Benjamin(e)s s'est déroulée le 20 mars 2024 à Nort sur Erdre.

Sandrine remercie Sylvain TRELOHAN, le Président et tous les bénévoles du club de Nort sur Erdre, ainsi qu'aux BPJEPS et aux membres de la Commission basket jeunes pour leur mobilisation à l'occasion de cet évènement.



## QUESTIONS DIVERSES

Pascal BARBAUD signale que nous sommes en attente d'un retour fédéral sur la suite à donner au dispositif expérimental de bonification.

Il indique également qu'il a été acté avec les Commissions Départementales, qu'ils sont compétents pour désigner ou non un stagiaire suivant ses capacités.

Brice SARRAZIN nous informe que l'équipe actuelle du Comité 85 travaille pour la prochaine mandature et il se satisfait de l'arrivée de plusieurs candidatures. Il y a également la préparation du match de l'équipe de France.

Laurence BAILLY s'interroge sur le coût de stage de recyclage des OTM. Elle indique que les arbitres et OTM région / championnat de France ne paient pas leur stage alors que les OTM Haut Niveau paient un stage chaque saison.

Concernant le 3x3, elle indique que le nombre de tournois est en augmentation constante. Elle a été informée récemment que la FFBB désignerait des marqueurs élite sur certains tournois et seront indemnisés à hauteur de 70 euros + leurs frais de déplacements. Elle signale que pour les marqueurs bénévoles « locaux », il n'y a rien. Elle pense qu'il y a une différence de traitement. Clément PERRAUD GAUTIER confirme que la logique est identique pour les « Refs » Locaux. Pascal BARBAUD fera remonter ces problématiques auprès de la F.F.B.B. lors de la prochaine réunion CFO.

Jacques SONOR souhaite qu'une formation arbitres clubs soit mise en place prochainement.

Céline SURGET se demande si la modification du statut régional du technicien ne va pas mettre en difficultés certains clubs qui ont plusieurs équipes.

La séance est close à 12H45.

Le Président de la Ligue Régionale  
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX-RONDINEAU.